



SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL

EXPERTISE, ACCOMPAGNEMENT, INNOVATION



UN PARTENARIAT INÉDIT GIMS/CAIRE13 POUR ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS FRAGILISÉS PAR DES PROBLÈMES DE SANTÉ

**Chef d'entreprise, vous avez des problèmes de santé ?
N'attendez pas que cela impacte votre activité.
Prévenez les risques en bénéficiant de l'expertise de CAIRE13,
spécialiste de l'accompagnement sociojuridique
des travailleurs non-salariés.**



Parce que le maintien en emploi commence par vous, appelez le 09 73 01 75 75



CANCER
AIDE INFO RESEAU
ENTREPRENEURS

**Créée il y a 10 ans, CAIRE13
est reconnue d'intérêt général.**



• Gratuité • Anonymat • Confidentialité •

A l'origine, exclusivement réservée aux travailleurs non-salariés atteints de cancers et de maladies chroniques invalidantes, **grâce à un partenariat exceptionnel avec le GIMS, aujourd'hui, l'association met son expertise au service de tous les adhérents du GIMS** rendus vulnérables par des problèmes de santé. Ils pourront ainsi bénéficier d'une information adaptée afin de favoriser leur maintien en activités.

Traitement de vos demandes

Sur simple appel téléphonique, la chargée de mission de **CAIRE13** vous informera, vous guidera et vous conseillera dans vos démarches administratives juridiques et sociales.

CAIRE13 bénéficie de la coopération des principales institutions et administrations.



Contribuez à enrichir l'aide que nous souhaitons vous apporter.

Faites nous part des besoins que vous avez identifiés, des manques ou des solutions que vous avez trouvées, de vos idées... et ensemble faisons progresser le statut des travailleurs non salariés...

Cette aide est ponctuelle et définie par les limites d'intervention de CAIRE13